UQÀM **Université du Québec à Montréal**
Département de mathématiques

PLAN DE COURS :

MAT1016 – Mathématiques pour l'intervention au secondaire

AUTOMNE 2021 Groupe 50

Doris Jeannotte, professeure : doris.jeannotte@uqam.ca, local PK-5915

Objectif du cours :

L'objectif de ce cours de mathématiques est de développer chez les futurs intervenants au premier cycle du secondaire une vision plus large des mathématiques.

Descripteur du cours :

Les questions suivantes seront abordées : À quels types de problèmes les savoirs mathématiques du secondaire permettent-ils de répondre ? Pourquoi ces savoirs ont-ils été construits et comment se sont-ils développés ? Quelles justifications mathématiques permettent de les valider ? Etc. On y aborde le champ numérique, l'algèbre, la géométrie, les probabilités et les statistiques à travers le développement d'une pratique mathématique faisant appel, entre autres, au raisonnement et à la résolution de problèmes.

Objectifs spécifiques :

1. Établir des liens articulés entre différents concepts et domaines mathématiques (ex. : arithmétique et algèbre)
2. Posséder des notions historiques concernant l'émergence de certains domaines (ex.: arithmétique, algèbre) ou concepts (ex: nombres irrationnels) mathématiques, et percevoir que l'histoire continue (ex: fractals).
3. Se convaincre du caractère évolutif et instrumental des mathématiques, par une pratique soutenue d'une résolution de problèmes mathématiques: évolution des conceptions des mathématiques, nécessité d'un savoir-communiquer...
4. Se convaincre de la nécessité d'assoir toute connaissance mathématique sur une connaissance empirique, avant de chercher à intellectualiser cette connaissance, par l'utilisation de différents instruments (ordinateur, calculatrice, lexique mathématique, matériel de manipulation...).
5. Développer une connaissance rationnelle des concepts mathématiques élémentaires, par une pratique raisonnée de la résolution de problèmes mathématiques (justification, preuve, démonstration...).
6. Par des activités qui demandent l'usage de mathématiques, développer sa motivation et la confiance en soi, y compris dans des activités insécurisantes, déstabilisantes ou difficiles.
7. Développer des comportements métacognitifs: attention, vérification (ou contrôle), planification, régulation..., par des activités mathématiques qui impliquent une réflexion.

Approches pédagogiques :

En cohérence avec le *Programme de formation de l'école québécoise* (MELS, 2007) offert dans les écoles secondaires, nous avons retenu les mêmes compétences mathématiques que celles le constituant. Seuls les contextes de réalisation sont modifiés, de même que certains contenus spécifiques. En effet, il est impératif que le personnel enseignant possède des compétences plus étendues concernant les mathématiques élémentaires, que celles qui sont prescrites en fonction des contextes de réalisation édictés dans le programme de formation du secondaire. Les domaines mathématiques demeurent cependant les mêmes qu'au secondaire: l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, les statistiques et les probabilités.

Plusieurs modalités pédagogiques différentes seront utilisées : atelier de résolution de situations problèmes, simulations, exposé magistral, travail en coopération, exploitation des technologies numériques dédiées à l'enseignement des mathématiques. L'intention est de vivre des activités mathématiques selon des modes pédagogiques diversifiés et de permettre à la future enseignante et au futur enseignant d'en apprécier les possibilités didactiques variées.

Seront intégrés aux différents modules : un portfolio numérique, des informations sur le développement historique de concepts mathématiques, le recours à certains logiciels et au réseau Internet, la prise en considération des dimensions métacognitive et affective dans l'apprentissage des mathématiques, de même que des liens intradisciplinaires et interdisciplinaires avec d'autres savoirs.

Niveaux de maitrise attendus en regard des compétences professionnelles

Le cours *MAT1016 – Mathématiques pour l'intervention au secondaire* cible plus particulièrement le développement et l'évaluation de certaines dimensions des compétences **1, 2, 3, 4, 8 et 12**.

Compétences et dimensions	Niveau de développement attendu	Sommaire des modalités d'évaluation
Compétence 1 : Agir en tant que professionnelle ou professionnel cultivé, à la fois interprète, médiateur et critique d'éléments de culture dans l'exercice de ses fonctions		
- *Démontrer une compréhension approfondie des contenus du Programme de formation de l'école québécoise, notamment de ceux associés à la discipline d'enseignement (théories, notions, problèmes, méthodes, outils, pratiques, histoire, etc.), et de leur organisation intellectuelle afin d'en dégager les points de repère essentiels et les axes d'intelligibilité qui rendront possibles des apprentissages significatifs et approfondis chez les élèves*	En partie maitrisée	Examens écrits à développement Port folio
- *Donner du sens aux apprentissages des élèves en tissant des liens entre ceux effectués dans la classe, entre sa discipline et les autres disciplines enseignées de même qu'entre sa discipline et les œuvres, les récits, les productions du patrimoine culturel de l'humanité, les questions sociales, scientifiques, éthiques et politiques ou les situations de la vie courante.*		
- *Susciter chez les élèves l'esprit critique, la mise à distance et la réflexivité à l'égard de l'environnement immédiat, de l'univers médiatique et numérique, des phénomènes sociaux, scientifiques, artistiques, éthiques et politiques ainsi que des productions culturelles du passé et du présent*		
- *Aménager la classe en un espace de vie inclusif et stimulant qui met la culture en valeur.*		
- *Amener les élèves à expliciter et à justifier leurs représentations, leurs goûts, leurs références et leurs pratiques en matière de culture.*		
- *Encourager un dialogue ouvert et critique entre la culture des jeunes et la culture transmise à l'école*		
- *Encourager un dialogue ouvert et critique entre la culture des jeunes et la culture transmise à l'école.*		
- *Porter un regard critique sur ses propres origines et ses pratiques culturelles, en reconnaître les potentialités et les limites, et trouver les moyens de les enrichir et de les diversifier.*	Largement maitrisée	
Compétence 2 : **Communiquer de manière appropriée dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans l'ensemble des contextes liés à l'exercice de ses fonctions**		

Compétences et dimensions	Niveau de développement attendu	Sommaire des modalités d'évaluation
- *Maîtriser les règles et les usages de la langue orale, écrite et illustrée dans l'ensemble de ses communications avec la communauté*	Largement maitrisée	Port folio et examens écrits à développement Au niveau de toutes les modalités d'évaluation, application de la politique départementale concernant le français
- *Démontrer la capacité de soutenir ses idées de manière cohérente, intelligible, critique et respectueuse dans ses communications, à l'oral comme à l'écrit*		
- *Employer un registre de langue approprié dans ses interventions auprès des élèves, des parents et de ses pairs* -	Largement maitrisée	
Compétence 3 : **Concevoir et planifier des activités et des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves, des contenus d'apprentissage et des intentions de formation.**		
- *Élaborer des séquences et des situations d'enseignement et d'apprentissage qui tiennent compte de la logique des contenus des programmes d'études, des connaissances préalables des élèves et de leurs préconceptions dans une perspective de planification des apprentissages à court, à moyen et à long terme.*	*Début de l'appropriation de la compétence*	Examens écrits à développement
- *Cerner, dans les programmes d'études, les concepts clés, les stratégies, les repères culturels et les connaissances autour desquels les situations d'enseignement et d'apprentissage seront organisées et les adapter à ses élèves.*		
Compétence 4 : **Piloter des situations d'enseignement apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation**.		
- *Encadrer les apprentissages des élèves par des stratégies, des démarches, des questions et des rétroactions fréquentes et pertinentes de manière à favoriser l'intégration et le transfert des apprentissages.*	Début de l'appropriation de la compétence	Examens écrits à développement
Compétence 8 : Entretenir chez ses élèves le plaisir d'apprendre, le sens de la découverte et la curiosité en réunissant les conditions nécessaires à l'épanouissement de chacune et de chacun.		
- Intégrer aux situations d'enseignement et d'apprentissage des liens avec des éléments de la vie courante et des repères culturels tirés du bagage des élèves.	Début de l'appropriation de la compétence	Examens écrits à développement Port folio
- · Susciter l'intérêt et la curiosité des élèves pour la discipline enseignée, les savoirs et les savoir-faire, les pratiques, les outils et les techniques, les méthodes et les procédures, l'histoire de la discipline ainsi que les enjeux,		

Compétences et dimensions	Niveau de développement attendu	Sommaire des modalités d'évaluation
les réalisations, les acteurs, les courants de pensée et les débats qui ont marqué son évolution.		
Compétence 12 : Utiliser le numérique afin d'en faire bénéficier les élèves ainsi que l'ensemble des actrices et acteurs éducatifs.		
- Agir en citoyen éthique à l'ère du numérique. · - Développer et mobiliser ses habiletés technologiques. · - Exploiter le potentiel du numérique pour l'apprentissage. - · Produire du contenu avec le numérique - Adopter une perspective de développement personnel et professionnel avec le numérique dans une posture d'autonomisation. · - Résoudre une variété de problèmes avec le numérique. · Développer sa pensée critique à l'égard du numérique. · - Innover et faire preuve de créativité avec le numérique. -	Début de l'appropriation de la compétence	Port folio

Séquence des rencontres :

Le cours MAT1016 tourne autour de plusieurs thèmes : résolution de problèmes (aspects théoriques et pratiques), arithmétique (histoire des nombres, calculs dans différentes bases, algorithmes divers), algèbre (résolution d'équations, symbolisme), géométrie (géométrie dynamique), statistique (mesures de tendance centrale, diagrammes), probabilités (fréquentielle et théorique).

Des séances d'exercices sont programmées, sous la responsabilité d'un(e) auxiliaire d'enseignement, qui peut être l'enseignant(e).

Déroulement des cours MAT 1016 à la session d'automne 2021 (à titre indicatif seulement)

Cours	Contenus	Portfolio (à remettre avant lundi soir 23h00) et examen	Lectures à la suite des cours
1 10-09	Présentation du syllabus. Calcul mental Résolution de problème	Portfolio : Test diagnostique (à remettre avant le 13 sept 23h00)	Mason : intro + ch.1
2 17-09	Calcul mental Résolution de problème (théorie et pratique)	Portfolio : Une question/commentaire en lien avec la lecture du chapitre 1 Portfolio : Choix du roman (à remettre avant le 20 sept 23h00)	Mason : ch. 2
3 24-09	Calcul mental Histoire des systèmes de numération	Portfolio : introduction et problème #1 (au choix) (à remettre avant le 27 sept 23h00)	Mason ch. 3 Roman (à terminer pour la semaine 12)
4 01-10	Calcul mental Les algorithmes historiques	Portfolio : Question/commentaire en lien avec les chapitres 2 OU 3 (à remettre avant le 4 oct 23h00)	Mason : ch. 4
5 07-10	Calcul mental Calcul en différentes bases	Portfolio : Vidéo mathématicienne (à remettre avant le 11 oct 23h00)	Mason ch. 5
6 15-10		Examen intra : 2h, 2 problèmes Port folio : Deux citations du roman (à remettre avant le 18 oct 23h00)	Mason : ch. 6
7 22-10	Algèbre, suite numérique	Portfolio : Questions et/ou commentaires en lien avec chacun des chapitres 4 à 6. (à remettre avant le 25 oct 23h00)	Mason : ch. 7
8 29-10	Algèbre et résolution de problèmes	Portfolio : remise d'une question et/ou d'un commentaire pour deux des vidéos fait par des collègues. Ceux-ci doivent être en lien avec les maths présentés. (à remettre avant le 1e nov 23h00)	Mason : ch. 8
9 05-11	Algèbre suite et fin	Portfolio : Problème #2 (au choix) (à remettre avant le 8 nov 23h00)	Doc. probabilité
10 11-11	Probabilité expérimentales	Portfolio : répondre aux questions et/ou commentaire (à remettre avant le 15 novembre 23h00)	
11 19-11	Probabilité théorique	Portfolio : problème #3 (au choix) Deux citations du roman (à remettre avant le 22 nov 23h00)	

12 26-11	Géométrie dynamique	Portfolio : résumé du roman (à remettre avant le 29 nov 23h00)	Mason : ch. 9
13 03-12	Géométrie dynamique	Portfolio : Problème #4 (au choix) et conclusion (à remettre avant le 6 déc 23h00)	
14 10-12	Géometrie Révision		
15 17-12		Examen final (récapitulatif).	

Évaluation sommative des activités du MAT1016 :

Note: la qualité du français sera évaluée lors de la correction des examens et des travaux jusqu'à concurrence de 10%.
Aucun retard ne sera toléré pour la remise des travaux ***à moins d'une entente préalable****.*

Activités individuelles	**Pondération**	**Échéance**
1. Portfolio*	45	Tous les cours
2. Examen intra	15	Cours 6
3. Examen final	40	Cours 15

Les examens sont à livres ouverts, vous pouvez consulter internet et seront fait via moodle.

Barème

La note de passage est de 60 %

Note	Min inclus	Max exclu
A+	95	100 [1]
A	91,5	95
A-	88	91,5

Note	Min inclus	Max exclu
B+	84,5	88
B	81	84,5
B-	77,5	81

Note	Min inclus	Max exclu
C+	74	77,5
C	70,5	74
C-	67	70,5

Note	Min inclus	Max exclu
D+	63,5	67
D	60	63,5
E	0	60

[1] Exceptionnellement cette valeur est incluse dans l'intervalle max.

*PORTFOLIO NUMÉRIQUE
Travail individuel (avec une section en équipe)
(45 points)

Le portfolio numérique comprend une série de tâches qui seront à effectuer après chacun des cours. Plusieurs choix s'offriront à vous tout au long de la session afin que vous soyez en mesure de faire état de vos apprentissages durant le cours.

Le portfolio numérique a pour principal objectif de contribuer à votre culture mathématique et au développement des trois compétences du programme de mathématiques au primaire et au secondaire :

- Déployer un raisonnement mathématique
- Résoudre des situations problèmes
- Communiquer à l'aide du langage mathématique

Quoique le travail collaboratif soit encouragé, il s'agit d'un travail évalué de façon individuelle.
Plusieurs éléments compléteront le port folio, certains seront formatifs d'autres sommatifs

- Une introduction
- Un test diagnostique
- L'étude d'une mathématicienne célèbre (vidéo, en équipe)
- La lecture d'un roman mathématique (au choix, résumé et citations)
- La résolution de 4 problèmes (au choix)
- Des questions/commentaires de lectures
- Une conclusion

Les consignes pour chacun des éléments vous seront fournies au fur et à mesure de la session via Moodle (voir aussi barème du portfolio). Tous les documents doivent être remis via les dépôts réservés à cet effet sur Moodle.

Références générales :

Mason, John (1994). *L'esprit mathématique.* Mont-Royal: Modulo.

Note: document obligatoire, disponible à la Coop-Sciences.

Ball, Johnny (2006) *Les maths c'est magique!*. Paris: éd. ERPI

Baruk, Stella (1992). *Dictionnaire de mathématiques élémentaires.* Paris: éd. du Seuil.

Biron, Diane (2012). *Développement de la pensée mathématique chez l'enfant.* Anjou : Les Editions CEC.

Boulet, Geneviève et Francavilla, Marie (2007). *Math en mots : Vocabulaire mathématique à la portée de tous.* Sherbrooke : Editions du CRP.

Côté, Ronald et coll. (2002). *Leximath : Lexique mathématique de base.* 2e édition. Laval : Groupe Beauchemin.

De Koninck, Jean-Marie (2008) *En chair et en MATHS.* Québec: Septembre éditeur.

Dupré, Annie et Duchesne, Julie (2012) *Dictionnaire mathématique CEC jeunesse.* Anjou : Editions CEC.

Mathieu, Pierre et coll. (1989). *Lexique mathématique pour tous.* Montréal: éd. du Triangle d'Or.

Pallascio, Richard (1982). *Simulations.* Mont-Royal: Modulo.

Pallascio, Richard. et Labelle, G.(dir.) (2000). *Mathématiques d'hier et d'aujourd'hui*. Mont-Royal : Modulo.

Poirier, Louise (2001). *Enseigner les maths au primaires : Notes didactiques.* St-Laurent : ERPI.

Twomay Fosnot, Catherine et Dolk, Maarten (2010) *Jeunes mathématicien en action : construire la multiplication et la division.* Tome 2. Montréal : Chenelière éducation.

Van de Walle, John A. et Lovin, LouAnn H. (2007). *L'enseignement des mathématiques : L'élève au centre de son apprentissage.* Tomes 1 à 3. St-Laurent : ERPI.

Site web :

Allo prof (2010). http://www.alloprof.qc.ca/

Go Math : http://www.gomaths.ch/

La page à Dage : www.lapageadage.com

Le lexique mathématique de Paul Patenaude : https://www.netmaths.net/lexique#accueil

Lyons, Robert et Lyons Michel. Défi mathématique : http://www.defimath.ca/

ENREGISTREMENTS EN CLASSE

Les enregistrements audio ou vidéo des cours, conférences, laboratoires, séminaires ou de prestations d'enseignement sous quelques formes qu'elles soient, ne sont autorisés qu'avec l'accord écrit de l'enseignant (incluant un ou une auxiliaire, par exemple) obtenu préalablement. Il est à noter que l'enseignant (ou l'auxiliaire) peut refuser la permission d'enregistrer ou la révoquer à tout moment sans fournir de justification. De plus, tout enregistrement ne peut être utilisé que pour l'étude personnelle et ne doit donc pas être partagé, distribué, ou utilisé à quelques autres fins. Ne pas respecter cette exigence sera considéré comme un manquement académique de nature éthique.

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

Par leur présence en classe au moment convenu par le professeur ou le chargé de cours, les étudiants deviennent responsables de leur formation en assumant pleinement les tâches exigées dans leur cheminement académique. De plus, par des comportements éthiques et une attitude professionnelle, ils assurent le maintien d'un environnement de travail et d'étude sain et riche, et ce, dans le respect des autres étudiants du groupe, des responsables de cours et de l'ensemble de la communauté universitaire.
[La Charte des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants peut être consultée à l'adresse : Charte des droits et des responsabilités des étudiantes et des étudiants]

Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap

Par sa politique, l'Université reconnait, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaitre votre situation au SASESH le plus tôt possible :

En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
Par téléphone : 514 987-3148
Courriel : situation.handicap@uqam.ca
En ligne : http://vie-etudiante.uqam.ca/



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

INFO SPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat..

Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Pour plus d'information :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf
Pour obtenir du soutien ou effectuer un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514 987-3000, poste 0886
Pour la liste des services offerts en matière de violence à caractère sexuel à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : https://harcelement.uqam.ca/

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 /Local DS-2110
Service de la prévention et de la sécurité :
514 987-3131

Politique no42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement (extraits)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement
Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)
514 987-3000, poste 0886 ; harcelement@uqam.ca; harcelement.uqam.ca

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) 514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca	Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131